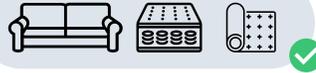


# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Quatre fois par année, il est possible de vous départir de matières volumineuses. Certaines consignes doivent être respectées au préalable de la collecte et les matières ci-dessous sont refusées. Prendre note que celles-ci sont acceptées dans l'un de nos écocentres afin qu'elles puissent être valorisées.



## Matières acceptées



### Meubles rembourrés et de bois

Divan, fauteuil, pouf, tabouret, matelas, sommier, tapis (moins 2,5 mètres et attaché), mobilier de chambre et de cuisine



### Gros électroménagers non réfrigérants

Poêle, four, cuisinière, lave-vaisselle, laveuse et sècheuse.



### Meubles de jardin et d'extérieur

Ensemble de patio, module de jeu pour enfants en plastique, structure d'abri d'auto, structure de piscine hors terre, pompe et filtreur vide.



### Gros articles métalliques

BBQ, tondeuse sans essence, réservoir d'eau chaude ou d'huile et tondeuse.

*\*Un réservoir doit être vide de son contenu, non contaminé et d'une capacité maximale de 250 gallons.*



Matériaux de construction, rénovation, démolition. (Armoires de cuisine, bains, douche, toilette, lavabos, bois, palette, etc.)



Produits domestiques dangereux



Appareils électroniques et informatiques



Pneus et pièces d'auto

### IMPORTANT:



Les sacs de déchets doivent être disposés dans votre bac d'ordure.



Les matières déposées dans une remorque ne sont pas ramassées.



Gardez à l'esprit que le temps de transfert dans le camion doit être court et que le matériel doit pouvoir être chargé par deux (2) hommes. Les articles trop lourds ne seront pas collectés.

Pour connaître tous les détails de ce service.



SITE WEB  
WWW.RIGIDBNY.COM



TÉLÉPHONE  
819-294-2999



**RIGIDBNY**

Régie intermunicipale  
de gestion intégrée des déchets  
Bécancour-Nicolet-Yamaska